



Le principal outil de contrôle de l'Afrique reste cependant le dispositif militaire français. Et quel dispositif ! Plus de 10.000 militaires français sont actuellement déployés en Afrique. Près de la moitié appartient aux forces prépositionnées, réparties sur trois bases permanentes : 2.900 soldats à Djibouti (contrôle de la mer Rouge), 1.150 au Sénégal (base maritime) et 800 au Gabon (plateforme aérienne des opérations françaises en Afrique).

Les autres militaires participent à des participent à des << opérations extérieures >> (Opex). Les principales sont l'opération Licorne en Côte d'Ivoire (2.400 soldats, depuis 2002), l'opération Epervier au Tchad (1.200 militaires, depuis 1986) ces deux dernières opérations sont en passe de devenir des bases permanentes, compte-tenu de leurs durées, l'opération Eufor, force européenne au Tchad et République centrafricaine (450 soldats en 2007, bientôt 2100, certains ayant le double statut Epervier/Eufor), et enfin l'opération Boali en République centrafricaine (400).

Ce dispositif est complété par le Commandement des Opérations Spéciales (COS). Créé en 1992, il s'agit des forces spéciales, constituées d'un réservoir de 3.000 hommes choisis parmi les troupes d'élites, dotés d'équipement ultra-modernes, dépendant directement de l'Elysée et capable d'interventions sur toute la planète.

La présence militaire française en Afrique se base en grande partie sur des accords de défense signés pour la plupart très discrètement, en échange des indépendances du début des années 60, ou des années 70 pour ce qui est de Djibouti et des Comores. Si certains éléments de ces accords ont fini par être révélés, l'opacité continue néanmoins de régner concernant leur nombre et leur contenu précis. " Personnellement, je n'ai jamais réussi à obtenir la totalité des accords et leurs clauses secrètes, (...) tellement secrètes que je ne saismême pas qui les connaît " révélait ainsi Pierre Joxe, pourtant ancien ministre de la Défense. Ces accords sont interprétés assez librement par l'exécutif français en fonction de ses intérêts. De manière générale, leur contenu est le suivant : garantie de protection de l'armée française contre un agresseur extérieur; aide à la répression de mouvement de rébellion; rétablissement d'une situation interne " périlleuse ", avec exfiltration du chef de l'Etat en cas de besoin. Des accords spéciaux ont été signés avec au moins onze pays dont la Centrafrique (en 1960), le Gabon (en 1960), la Côte d'Ivoire (en 1961), le Togo (en 1963), le Cameroun (en 1974). Certains ont été remplacés par des accords d'assistance, comme au Tchad.

En plus de l'installation de bases militaires françaises, chaque chef d'Etat africain est secondé par un responsable des services secrets et un conseiller juridique (souvent magistrat ou conseiller d'Etat) permettant, en cas de crise, d'assister techniquement le pouvoir en matière de réforme constitutionnelle, ou de faire évoluer le système administratif pour écraser toute velléité d'opposition politique trop active. Enfin, des missions de coopération militaire visent la création, l'équipement et la formation de gardes présidentielles modernes, mais également d'une police secrète en lien avec les Renseignements Généraux français, afin de surveiller l'activité des opposants réfugiés en France. Certains des accords franco-africains stipulent également l'accès prioritaire de la France aux matières premières stratégiques du pays. Comme l'a montré François-Xavier Verschave, l'ensemble de ce dispositif visait à contenir l'avancée communiste dans les anciennes colonies françaises et à maintenir au pouvoir des chefs d'Etat "amis" de la France. Depuis 1958, l'armée française a officiellement effectué plus de cinquante interventions militaires en Afrique.

Voici les principales :

Cameroun (1958-1964) répression sanglante des mouvements indépendantistes, Gabon (1964) soutien du régime de Léon Mba par des parachutistes français, Tchad (1968-1972) soutien du dictateur Tombalbaye contre une rébellion, Zaïre (1978) soutien du dictateur Mobutu par 600 légionnaires sautant sur Kolwezi pour contrer une rébellion, Tchad (1983-184) soutien du dictateur Hissène Habré par 4.000 soldats (opération Manta), Tchad (1986) mise en place d'un dispositif pour contrer l'expansion libyenne (opération Epervier, toujours en vigueur), Togo (1986) envoi de 150 parachutistes pour protéger le dictateur Eyadéma d'une rébellion, Gabon (1990) envoi de 2.000 soldats pour protéger le dictateur Omar Bongo, confronté à des émeutes (opération Requin), Rwanda (1990-1993) envoi de trois compagnies françaises et des forces belges pour soutenir le gouvernement Habyarimana, confronté à la rébellion du FPR (opération Nicroît), Zaïre (1991) envoi de 1.000 soldats à Kinshasa après des manifestations anti-Mobutu. En Côte d'Ivoire Nicolas Sarkozy savait son auditoire réceptif. C'est devant la communauté des Français de Côte d'Ivoire, encore marquée par six mois de tensions et violences postélectorales, que le président a annoncé, samedi 21 mai 2011, le maintien d'une présence militaire française en Côte d'Ivoire.

par Moïse Guinée Solidaire membre du MAP, lundi 4 juillet 2011, 14:02